

Fiche signalétique

Date de révision: Fev. 20, 2017

Révision: I

Numéro de fiche signalétique:
10047252

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: LIQUID DOT #371
Code du produit: 29846, 39111, 39113, 39124

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée:
Opérations d'impression

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Glunz & Jensen A/S
Selandia Park 1
DK - 4100 Ringsted
Denmark
Téléphone: +45 5768 8181
Fax: +45 5768 8340

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour les urgences chimiques, renversements, fuites, incendies, expositions ou accidents, appelez CENTRE ANTIPOISON DE PARIS jour et nuit: + 33 (0)1 40 05 48 48.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité pour la reproduction: Catégorie 1B
Organe cible spécifique en cas de toxicité systémique (une seule exposition): Catégorie 3
Dangers physiques: Flammable liquids Catégorie 3

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

R-code(s): R10 - R67

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger

Mention de danger:

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 - Peut provoquer une somnolence et des vertiges.
 H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence:

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
 P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-EINECS.	No.-CAS	% en poids	Classification	Classification SGH	No REACH.
1-Méthoxy-propane-2-ol	203-539-1	107-98-2	90 - 100	R10 R67	Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336)	donnée non disponible
Diacétone alcool	204-626-7	123-42-2	1 - 5	Xi; R36	Eye Irrit. 2 (H319)	donnée non disponible
2-Méthoxy-1-propanol	216-455-5	1589-47-5	< 0.5	R10 Xi; R37/38-41 Repr.Cat.2; R61	Skin Irrit. 2 (H315) Flam. Liq. 3 (H226) Repr. 1B (H360D) STOT SE 3 (H335) Eye Dam. 1 (H318)	donnée non disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Utilisez un savon doux, si disponible. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Si des symptômes d'irritation se développent, requérir une assistance médicale.

Inhalation:

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

Ingestion:

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Avis aux médecins: Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié:**

Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Pas d'information disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Les dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits:**

La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Enlever toute source d'ignition. Ventiler la zone. Éviter l'exposition aux poussières ou aux vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section. Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation:

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Détruire les chaussures contaminées. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette. Ne pas ingérer. Nocif ou mortel en cas d'ingestion.

Mesures d'hygiène:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition:

Pas d'information disponible.

Autres lignes directrices:

Pas d'information disponible.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION DU PERSONNEL

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition:

Composant	Union Européenne	Le Royaume Uni	La France	L'Espagne	L'Allemagne
1-Méthoxypropane-2-ol	-	STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m ³ TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ Skin	TWA/VME: 50 ppm (restrictive limit) TWA/VME: 188 mg/m ³ (restrictive limit) STEL/VLCT: 100 ppm (restrictive limit) STEL/VLCT: 375 mg/m ³ (restrictive limit) Skin	STEL/VLA-EC: 150 ppm STEL/VLA-EC: 568 mg/m ³ TWA/VLA-ED : 100 ppm TWA/VLA-ED : 375 mg/m ³ Skin	TWA/MAK: 100 ppm TWA/MAK: 370 mg/m ³ Peak: 200 ppm Peak: 740 mg/m ³ TWA/AGW: 100 ppm TWA/AGW: 370 mg/m ³
Diacétone alcool	-	STEL: 75 ppm STEL: 362 mg/m ³ TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm	VME: 50 ppm VME: 240 mg/m ³	VLA-ED: 50 ppm VLA-ED: 241 mg/m ³	MAK: 20 ppm MAK: 96 mg/m ³ Peak: 40 ppm Skin Peak: 192 mg/m ³

Composant	L'Italie	Le Portugal	Les Pays-Bas	La Finlande	L'Autriche
1-Méthoxypropane-2-ol	TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 568 mg/m ³ Skin	STEL/VLE-CD: 150 ppm TWA/VLE-MP: 100 ppm	STEL: 563 mg/m ³ TWA: 375 mg/m ³ Skin	TWA: 100 ppm TWA: 370 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m ³ Skin	STEL/KZW: 50 ppm STEL/KZW: 187 mg/m ³ TWA/TMW: 50 ppm TWA/TMW: 187 mg/m ³ Ceiling: 50 ppm Ceiling: 187 mg/m ³ Skin
Diacetone alcohol	-	TWA: 50 ppm	-	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 360 mg/m ³	TWA/TMW: 50 ppm TWA/TMW: 240 mg/m ³ Skin

Composant	La Suisse	la Pologne	La Norvège	L'Irlande	Le Danemark
1-Méthoxy-propane-2-ol	STEL/KZW: 200 ppm STEL/KZW: 720 mg/m ³ TWA/MAK: 100 ppm TWA/MAK: 360 mg/m ³	NDSch: 360 mg/m ³ TWA/NDS: 180 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m ³ Skin	TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 568 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 185 mg/m ³
Diacetone alcohol	STEL: 40 ppm STEL: 192 mg/m ³ MAK: 20 ppm MAK: 96 mg/m ³ Skin	TWA/NDS: 240 mg/m ³	TWA: 25 ppm TWA: 120 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 360 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³

Le niveau sans effet dérivé (DNEL):

Pas d'information disponible.

La concentration prévisible sans effet (PNEC):

Pas d'information disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique:

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition au-dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de protection chimique. Écran facial.

Protection de la peau:

Porter des gants/des vêtements de protection. Tablier et bottes résistants aux solvants.

Protection des mains:

Caoutchouc nitrile. Gants en néoprène.

Protection respiratoire:

Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière). Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs.

Contrôle d'exposition de l'environnement:

Pas d'information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	liquide
Aspect:	De couleur /coloré(e), liquide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Pas d'information disponible.
pH:	Donnée non disponible.
Point/intervalle de fusion:	Donnée non disponible.
Point de congélation:	Donnée non disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	>149 °C / >300 °F
Point d'éclair:	32 °C / 89 °F Coupelle fermée, Tag
Taux d'évaporation:	Donnée non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Donnée non disponible.
Limites d'inflammation dans l'air:	
Supérieure:	Donnée non disponible.
Inférieure:	Donnée non disponible.
Pression de vapeur:	Donnée non disponible.
Densité de vapeur:	Plus dense que l'air.
Densité relative:	Donnée non disponible.
Solubilité:	Donnée non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Donnée non disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Donnée non disponible.
Température de décomposition:	Donnée non disponible.
Viscosité:	Donnée non disponible.
Propriétés explosives:	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes:	Pas d'information disponible.

9.2 Autres informations

Densité: 0.93

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts. Des bases fortes. Oxydants forts. Agents réducteurs.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Composant	LD50 (DL50) orale	LD50 (DL50) cutanée	LC50 (CL50) inhalation
1-Méthoxypropane-2-ol	5200 mg/kg (Rat)	13000 mg/kg (Rabbit)	54.6 mg/L (Rat) 4 h 24 mg/L (Rat) 1 h
Diacetone alcohol	4 g/kg (Rat)	13500 mg/kg (Rabbit)	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées dans la Communauté Européenne comme carcinogènes, mutagènes et/ou toxiques pour la reproduction.

Composant	Classification
2-Méthoxy-1-propanol	Reproductive Toxicity 1B

Irritation:	Pas d'information disponible.
Corrosivité:	Pas d'information disponible.
Sensibilisation:	Pas d'information disponible.
Effets mutagènes:	Pas d'information disponible.
Effets cancérogènes:	Pas d'information disponible.
Effets sur la reproduction:	Pas d'information disponible.
Danger pour le Développement:	Pas d'information disponible.
Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Pas d'information disponible.
Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Pas d'information disponible.
Danger en cas d'aspiration:	Pas d'information disponible.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité

Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit. L'information concernant le devenir écologique est dérivée de l'examen des propriétés des composants.

Composant	Algues d'eau douce	Poisson	Daphnie
1-Méthoxypropane-2-ol	-	96h LC50 Leuciscus idus: 4600 - 10000 mg/L [static] 96h LC50 Pimephales promelas: 20.8 g/L [static]	48h EC50 Daphnia magna: 23300 mg/L
Diacetone alcohol	-	96h LC50 Lepomis macrochirus: 420 mg/L 96h LC50 Lepomis macrochirus: 420 mg/L [static]	24h EC50 Daphnia magna: 8750 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composant	log Pow
1-Méthoxypropane-2-ol	-0.437
Diacetone alcohol	1.03

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés:

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO:

UN1210, Printing Ink, 3, III.

RID:

UN1210, Printing Ink, 3, III.

ADR:

UN1210, Printing Ink, 3, III.

ICAO:

UN1210, Printing Ink, 3, III.

IATA:

UN1210, Printing Ink, 3, III.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationales:

Listé en TSCA Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: Producteur, importateur, fournisseur.

Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), Article 57:

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3:

R10 - Inflammable

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

R36 - Irritant pour les yeux

R61 - Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3:

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H360D - Peut nuire au fœtus

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Les principales références bibliographiques et sources de données:

www.ChemADVISOR.com/

Date de révision: 29-May-2014

Révision: Le nouveau format de MSDS

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité